

ACADEMIE DE POITIERS

Collège Arlette GUIRADO

24 A rue du Pâtis – 17520 ARCHIAC

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2022-2023

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 26 septembre 2022

Présidence de Monsieur Eric LE NAOUR

Quorum : 13

Nombre des présents : 17

Nombre d'absents excusés : 5

Nombre d'absents : 6

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
1 – Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 23 juin 2022.		4	1		
2 – Présentation de la rentrée 2022.		4			
3 – Présentation du programme "PHARE".		4			
4 – Protocole sanitaire.		4			
5 – Plan de continuité pédagogique.		5			
6 – Rapport évaluation de l'établissement.		5			
7 – Projet académique.		5			
8 – Organisation du service pendant les vacances scolaires.		5			
9 – Bilan voyage surf.		6	2, 3		
10 – Tarifs établissement.		6	4		

11 – Situation budgétaire au 1 ^{er} septembre 2022.		6	5		
12 – Questions diverses.		7			

Signatures

Le Président



E. LE NAOUR

COLLEGE A. GUIRADO
LE PRINCIPAL
520 ARCHIAC

Le Secrétaire



Olivier LISSORGUES

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 26 septembre 2022

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]	Nom - Prénom	P[☐]	A(*)	E[☐]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	LE NAOUR Eric	P						
	Adjoint- Gestionnaire	BAZIN Arnaud	P						
	C.P.E.	PANNAUD Aurélie	P						
ELUS OCAUX	Collectivité de rattachement	GUIMBERTEAU Chantal	P						
	Collectivité de rattachement	CABRI Christophe		A					
	Groupement de communes	MAINDRON Bernard			E	SURGET Hélène	p		
	Commune siège	GONZALEZ Maurice	P						
PERSONNALITES QUALIFIEES		NEAU Christelle			E				
		GUEBERT Daniel		A					
TOTAL		9	5	2	2		1		
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	LARCHÉ Sandra			E	PICH Isabelle	P		
		BONNIER Sandra			E	GENESTE Laurent			
		BRISSON Sandra	P			MEHEE Tom			
		POUBLANC Claire			E	BARANGER Philippe	P		
		BERTEAU Pauline	P						
		MASSUYAU Alexandra	P						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	CADET Patricia	P						
		MARTINEAU Natacha	P						
TOTAL		8	5		3		2		
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	LISSORGUES Olivier	P			GARDEY Carole			
		HARTMANN Solange	P						
		MILLASSEAU Céline		A					
		THOMANN Emilie	P						
		GARDEY Sébastien	P						
		FLORIAN Carole		A					
	Elèves	LAVAURE Emma		A		VALLET Loïs			
		CRIOUCHE Charles		A		AUTISSIER Tristan			
TOTAL		8	4	4					
A titre consultatif		KIROUANI Fabienne							
		TOURAINIE Julie							

En réponse à la sollicitation de Monsieur le principal, Monsieur LISSORGUES, représentant des parents d'élèves, accepte d'effectuer le secrétariat de séance, ce dont il le remercie

Monsieur le principal donne lecture de l'ordre du jour à 18h07 et propose d'ajouter un point Convention aux affaires financières à étudier.

RUBRIQUE I. FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 23 juin 2022

Il a été rédigé par Madame Claire POUBLANC, représentante des personnels d'enseignement. N'ayant fait l'objet d'aucune remarque dans les dix jours ayant suivi son envoi aux membres du conseil d'administration, en application de son règlement intérieur il est considéré comme adopté à l'unanimité

Résultats du vote

Votants : 17 abstentions : 00 ; contre : 00 ; pour : 17

RUBRIQUE II MISE EN ŒUVRE DE L'AUTONOMIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1. Présentation de rentrée 2022-2023 (Powerpoint)

Monsieur LE NAOUR présente le powerpoint qui sera annexé en pièce jointe.

- 88,61 % d'élèves reçus au DNB. Mentions : 24 TB, 20 B, 14 AB.
9 refusés sur 79 candidats.
- Mission : Une école engagée pour l'Excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux.
- Effectifs : 3 classes par niveau.

2. Présentation du programme "PHARE"

Madame PANNAUD présente le protocole "PHARE" :

- Lutte contre le harcèlement (équipe pluridisciplinaire qui intervient dans les situations de harcèlement). Equipe formée.
- 3 situations gérées en 2021-2022.
- Différentes actions de sensibilisation engagées.
- Informations sur l'ENT.

3. Protocole sanitaire

Monsieur LE NAOUR présente le protocole sanitaire. Il est au niveau SOCLE pour cette rentrée scolaire.

Protocole sanitaire du MEN mis à jour à compter du 1^{er} septembre 2022 :

En cette rentrée scolaire 2022, nous appliquons le niveau SOCLE du protocole sanitaire.

Quatre niveaux ont été définis pour l'année scolaire 2022-2023 afin d'organiser et de mettre en œuvre les protocoles sanitaires et les mesures les plus justes et les plus graduées possibles face à chaque situation territoriale.

Mise en œuvre au collège

- Désinfection des mains à l'entrée du collège.
- Aération à chaque fin de cours.
- Nettoyage régulier des mains.
- Désinfection des matériels collectifs.
- Cas Covid (courrier transmis aux familles lors de cas contact.
- Plan de continuité pédagogique.

4. Plan de continuité pédagogique

Le plan de continuité est présenté par le chef d'établissement.

- **Les écoles et établissements ont élaboré lors de la rentrée dernière, un plan de continuité pédagogique, pour assurer la poursuite des apprentissages des élèves.**
- Reconduction de l'organisation mise en place lors de la rentrée précédente en utilisant l'outil pronote et i cart :
 - Les séances de cours sont inscrites sur pronote.
 - Le travail et les échanges se font à partir de i cart.
 - La messagerie de i cart pour communiquer.
- Vérification par le collège que toutes les familles et les élèves se soient connectés à i cart au moins une fois pendant le mois de septembre.
- Utilisation régulière par les élèves des outils proposés sur i cart.
- En cas de confinement, un guide « enseignement à distance » sera transmis aux familles et élèves.

5. Rapport évaluation de l'établissement

- Notre établissement a été évalué lors de la campagne d'évaluation 2021-2022.
- Autoévaluation du 1er septembre au 26 novembre 2021.
- Évaluation externe le 21 janvier et le 24 janvier 2022.
- Restitution le 3 mai 2022 en plénière.

Présentation par Monsieur LE NAOUR des Axes stratégiques en lien avec le rapport d'autoévaluation : Perspectives (voir diaporama joint).

Axes :

- Formation (demande de formation pour la gestion des élèves en difficulté).
- Construire du sens aux apprentissages pour les élèves.
- Construire l'ambition des élèves (découverte des métiers).
- Formaliser et dynamiser la politique éducative pour la réussite des élèves (Parcours citoyens, instances éducatives).

6. Projet académique

Présentation par Monsieur LE NAOUR du Projet académique avec déclinaison vers le futur projet d'établissement qui doit être réécrit.

4 Axes

- Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux.
- Une pédagogie numérique au service des apprentissages.
- Vivre ensemble et devenir citoyen.
- Cohésion et valorisation de l'engagement des personnels.

7. Organisation du service pendant les vacances scolaires

Il n'y a pas d'accueil du public pendant les vacances scolaires en raison du faible nombre de personnel de responsabilité.

RUBRIQUE III. VIE FINANCIERE ET MATERIELLE

1. Bilan voyage surf

Bilan et budget définitif du séjour surf sur le littoral atlantique année scolaire : 2021-2022 :

- Vote du projet : CA du 28/03/2022 (acte n°37)
- Lieu : Vieux-Boucau-les-Bains (40)
- Coordinateur : Mme Sandra Larché (EPS)
- Public : classes de 3^{ème}
56 élèves intéressés mais uniquement 48 élèves participants + 5 accompagnateurs.
Remboursement de deux annulations pour raison médicale.
- Dates : du lundi 04/07/2022 au mercredi 06/07/2022.
- Coût/personne : 187,55 €
Montant individuel de la participation des familles : 154,00 €
- Dépenses et recettes de 9 940,40 euros.
- Point négatif : la qualité de la restauration.

Vote du bilan et du budget définitif du voyage.

Résultats du vote

Votants : 17 abstentions : 00 ; contre : 00 ; pour : 17

Un don de 1 500,00 € du Foyer Socio-Éducatif (FSE) du collège Arlette GUIRADO est à affecter en recette (exercice 2022 / compte 7468) du voyage scolaire des classes de 3ème à Vieux-Boucau-les-Bains.

Résultats du vote

Votants : 17 abstentions : 00 ; contre : 00 ; pour : 17

2. Tarifs établissement

- Perte du carnet de liaison : 5 euros (vote de reconduction)

Résultats du vote

Votants : 17 abstentions : 00 ; contre : 00 ; pour : 17

3. Situation budgétaire au 1^{er} septembre 2022

- Situation budgétaire (points notables au 26/09/2022)
 - ① Difficulté à trouver les transports.
 - ② Le coût des dépenses de viabilisation et notamment de l'électricité.
 - ③ Le coût des denrées alimentaires.

Madame GUIMBERTEAU rappelle que le déploiement est attentif à la situation financière des établissements et les accompagnera dès que besoin.

Résultats du vote

Votants : 17 abstentions : 00 ; contre : 00 ; pour : 17

4. Convention

Annule et remplace l'acte n°46 du Conseil d'Administration du 23/06/2022 suite à la décision du Département de la Charente-Maritime d'augmenter les charges pour les COP à intervenir à compter du 01/09/2022

Convention d'occupation à titre précaire et révocable entre le Département de la Charente-Maritime, Monsieur Muhammad HASNAIN (chef de cuisine 2022-2023) et le collège Arlette Guirado :

- Objet : location meublée et à titre précaire du logement n°1 vacant (pavillon T3 bis)
- Validité : du 01/09/2022 au 30/06/2023
- Redevance à percevoir par l'établissement : 290,00 € + 50,00 € = 340,00 € par mois (charges de viabilisation incluses)

Résultats du vote

Votants : 17 abstentions : 00 ; contre : 00 ; pour : 17

RUBRIQUE IV. QUESTIONS DIVERSES

Antenne relais :

- Proposition du SIVOM avec emplacement sur plan du parking du gymnase.
- Vote négatif de la Mairie à l'unanimité (Refus du permis de construire)
- Proposition de réunion sur site le mardi 27 septembre.

Parking collège :

- Dérive des parents d'élèves qui empruntent le sens interdit.
- Demande de resensibilisation de la gendarmerie et des parents d'élèves.

19h50 : la séance est levée.